



AK Prefecture
063-216301028-20250409-NS_CA24_BP25-AU
Commune de CHATELDON
Rue des Sept Carréaux
63290 Châteldon
Tél : 04 73 94 60 65
Fax : 04 73 94 67 01
www.chateldon.com
E-mail : mairie@chateldon.com

Conseil Municipal du mercredi 9 avril 2025

Note de présentation Compte administratif 2024 Budget primitif 2025

INTRODUCTION

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Il en est de même pour le compte administratif.

Le compte administratif 2024 et le budget primitif 2025, étant tous deux présentés et soumis au vote du Conseil Municipal lors de sa réunion du 9 avril 2025, il est apparu opportun qu'ils fassent l'objet d'une note de présentation commune.

Le compte administratif 2024

Le compte administratif 2024 retrace l'exécution du budget par l'ordonnateur, le Maire, à savoir les dépenses réellement réalisées et les recettes réellement constatées au 31 décembre 2024, ainsi que les « restes à réaliser ».

Il doit être concordant avec le compte de gestion établi par le responsable du service de Gestion Comptable.

Le budget primitif 2025

Le budget primitif, retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de cette dernière. Il peut être modifié par le vote d'un budget supplémentaire, et de décisions modificatives au cours de l'exercice.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les dépenses et recettes du Budget Communal sont retracées au sein du Budget Principal (I) et par exception, pour certains services, au sein de budgets annexes (II). Une synthèse de l'ensemble des budgets permet d'avoir une vision d'ensemble du Budget Communal (III)

I. LE BUDGET PRINCIPAL

AR Prefecture

L'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est une étape préalable au vote du budget 2025.
 063-216301028-20250409-NS_CA24_BP25-AU
 le 29/04/2025
 Publié le 29/04/2025

Résultat de fonctionnement 2024 : 144 631,81 €

→ **Affectation complémentaire en réserve : 72 484,88 €**

Section d'investissement 2024, recettes compte 1068

→ **Affectation en excédent de fonctionnement reporté : 72146,93 €**

Section de fonctionnement 2024, recettes compte 002

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP+DM 2024	Compte administratif 2024	Budget Primitif 2025
011_Charges à caractère général <i>Fournitures diverses, frais postaux et télécom., entretien et réparation des bâtiments, de la voirie et des matériels, assurances, impôts</i>	305 139,00	300 842,90	348 043,93
012_Charges de personnel et frais assimilés <i>Rémunérations des personnels et cotisations patronales, médecine du travail, CNAS</i>	573 000,00	552 310,19	515 600,00
014_Atténuations de produits	3 200,00	1 913,00	2 500,00
023_Virement à la section d'investissement <i>Prévision sans exécution budgétaire</i>	64 821,33	0,00	50 000,00
042_Opérations d'ordre de transfert entre sections <i>Amortissements</i>	6 000,00	37 118,62	6 087,00
65_Autres charges de gestion courante <i>Indemnités des élus, contributions aux intercommunalités et services mutualisés, aux budgets annexes et au CCAS, subventions aux associations</i>	127 833,00	124 733,36	121 574,00
66_Charges financières <i>Remboursement des intérêts de la dette</i>	12 450,00	10 707,23	12 594,00
67_Charges spécifiques	2 700,00	2 660,92	3 000,00
68_Dotations aux provisions et dépréciations	4 000,00	4 000,00	0,00
	1 099 143,33	1 034 286,22	1 059 398,93

LES CHARGES DE PERSONNELS

AR Prefecture

➤ **Les emplois permanents (occupés par des personnels fonctionnaires titulaires ou stagiaires, sauf exceptions)**
 063-210301028-20250409-NS_CA24_BP25-AU
 Reçu le 29/04/2025
 Publié le 29/04/2025

FILIERES - MISSIONS	Au 1/01/2024		Au 1/01/2025	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP
<u>Filière administrative</u> - secrétariat et agence postale	3	3	3	3
<u>Filière technique</u> - service technique, entretien des locaux, restauration scolaire	6	5,21	6	5,26
<u>Filière animation</u> - garderie périscolaire	1	0,5	1	0,5
<u>Filière sociale</u> -ATSEM	1	0,8	1	0,8
<u>Filière Police Municipale</u> - garde champêtre	0	0	0	0

➤ **Les emplois temporaires (occupés par des personnels contractuels ou vacataires)**

En 2024, la Commune a employé sous contrat de projet un chargé de mission « Forêts » dans le cadre d'un service mutualisé dont elle était le support.

Le service a été transféré à la Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne.

La Commune a employé en 2024, et prévoit d'avoir recours en 2025, à des personnels contractuels pour faire face :

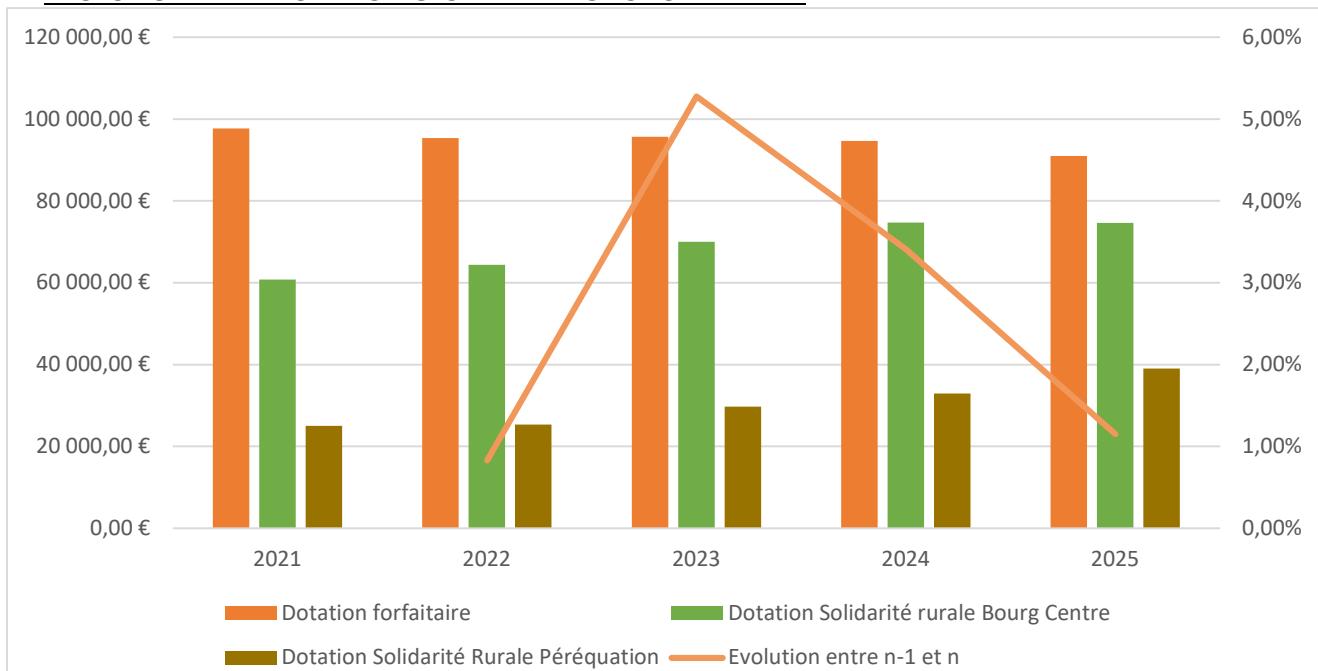
- A des accroissements temporaires d'activité dans ses 3 services, secrétariat, école et entretien des locaux et service technique ;
- A un accroissement saisonnier d'activité dans le domaine des espaces verts d'avril à septembre ;
- Ainsi que pour le remplacement des personnels titulaires absents (congés maladie...).

La Municipalité a également employé en 2024 et prévoit d'avoir recours en 2025, à des vacataires pour des missions spécifiques (interventions à l'Ecole en musique, gardiennage des expositions, sécurité des manifestations).

2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

AR Prefecture 063-216301028-20250409-NS_CA24_BP25-AU Reçu le 29/04/2025 Libellée Chaptre	BUDGET 2024 (primitif + DM)	Compte administratif 2024	Budget primitif 2025
002_Résultat de fonctionnement reporté <i>cf. affectation du résultat de fonctionnement 2023</i>	87 022,33	87 022,33	72 146,93
013_Atténuation de charges <i>Remboursement sur rémunération des personnels en cas de maladie, inaptitude</i>	22 000,00	3 024,83	27 000,00
042_Operation d'ordre de transfert entre sections <i>Ecritures d'ordre liées aux cessions immobilières</i>	0,00	30 146,00	0,00
70_Produits de services, du domaine et ventes div. <i>Concession des cimetières, facturation des services périsco. RODP, remboursement des budgets annexes</i>	70 100,00	69 339,17	27 100,00
73_Impôts et taxes <i>Divers fonds de compensation</i>	184 841,00	178 382,55	178 382,00
731_Fiscalité locale <i>Impots directs locaux</i>	433 660,00	442 670,00	448 044,00
74_Dotations et participations <i>Dotation globale de fonctionnement, subventions de fonctionnement diverses</i>	297 520,00	341 035,65	303 826,00
75_Autres produits de gestion courante <i>Revenus des immeubles, constatés au BA Parc Locatif depuis mars 2024</i>	4 000,00	23 173,60	0,00
76_Produits financiers	0,00	5,40	0,00
77_Produits spécifiques <i>Produits réels des cessions, se constatent en fonctionnement mais s'inscrivent en investissement</i>	0,00	4 118,50	0,00
78_Reprise sur amortissement, dépréciations et provi.	0,00	0,00	2 900,00
	1 099 143,33	1 178 918,03	1 059 398,93

EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'~~investissement~~ trace les projets d'investissement de la Commune à moyen et long terme, elle concerne les dépenses ou recettes à caractère exceptionnel et ayant un impact sur le patrimoine Communal.
063-216301028-20250409-NS CA24_BP25-AU
Contrairement à la section de fonctionnement, elle peut être financée pour une partie par l'emprunt.
Publié le 29/04/2025

Elle fait l'objet d'un vote par opération (montant global d'un projet tous chapitres confondus) ou par chapitre pour les dépenses et recettes non affectées à une opération spécifique.

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses non affectées - Vote par chapitre	Budget 2024 (primitif+DM)	Compte administratif 2024	Budget primitif 2025
001_Solde d'exécution négatif reporté	188 328,77 €	188 328,77 €	0,00 €
16_Emprunts - remboursement du capital	54 083,00 €	46 102,82 €	43 478,00 €
204_Subventions d'équipement versées <i>Travaux relatifs à l'éclairage public par TE63</i>	1 792,00 €	1 792,00 €	1 200,00 €
21_Immobilisation corporelles <i>Travaux et acquisitions d'équipements</i>	92 743,72 €	58 079,85 €	110 110,69 €
27_Autres immobilisations financières <i>Participation à l'EPF SMAF au titre des immeubles acquis par ce dernier pour le compte de la Commune</i>	18 649,00 €	7 805,29 €	28 128,00 €
040_Operation d'ordre entre sections <i>Plus ou moins-values sur cessions d'immo.</i>	0,00 €	30 146,00 €	0,00 €
041_Operations patrimoniales <i>Intégration des études aux travaux</i>	0,00 €	0,00 €	620,16 €
Sous-totaux dépenses non affectées	355 596,49 €	332 254,73 €	183 536,85 €
Dépenses affectées - Vote par Opération			
181_Travaux de rénovation de la salle Thérèse Rongère	500 000,00 €	0,00 €	515 100,00 €
182_Travaux Eglise	36 260,00 €	1 200,00 €	84 000,00 €
184_Travaux Maternelle	33 808,88 €	26 465,05 €	2 252,00 €
188_Démolition et amé paysager 6 rue du Château	1 123,20 €	0,00 €	0,00 €
193_Voirie	28 600,00 €	0,00 €	28 600,00 €
196_Voie verte	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
197_Signalétique	44 560,00 €	0,00 €	39 129,00 €
Sous-totaux Opérations	652 352,08 €	27 665,05 €	669 081,00 €
TOTAUX	1 007 948,57 €	359 919,78 €	852 617,85 €

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

AR Prefecture 063-216301028-20250409-NS_CA24_BP25-AU Recu le 29/04/2025 Recettes non affectées - Vote par chapitre	Budget 2024 (primitif+DM)	Compte administratif 2024	Budget primitif 2025
001_Solde d'exécution reportée (excédent)	0,00 €	0,00 €	38 131,23 €
021_Virement de la section de fonctionnement	64 821,33 €		50 000,00 €
040_Opérations d'ordre entre sections	6 000,00 €	37 118,62 €	6 087,00 €
041_Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	620,16 €
10_Dotations, fonds divers et réserves <i>FCTVA (65686 €) - Excèdent de f° capitalisé (72485 €)</i>	113 149,04 €	112 729,17 €	138 170,86 €
13_Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
16_Emprunts et dettes assimilés	70 000,00 €	62 275,97 €	2 000,00 €
Sous-totaux dépenses non affectées	253 970,37 €	212 123,76 €	236 509,25 €
Recettes affectées - Vote par opération	Budget 2024 (primitif+DM)	Compte administratif 2024	Budget primitif 2025
181_Travaux de rénovation de la salle Thérèse Rongère	500 000,00	0,00	515 100,00
182_Travaux Eglise	30 316,00	11 791,40	73 408,60
184_Travaux Maternelle	144 855,00	135 867,20	0,00
185_Plan d'Aménagement Durable	1 984,00	8 636,73	0,00
188_Démolition et amé. paysager 6 rue du Château	15 246,00	10 537,00	0,00
192_Place du Chêne	14 411,20	13 311,92	0,00
193_Voirie	28 600,00	5 783,00	5 600,00
197_Signalétique	18 566,00	0,00	22 000,00
Sous-totaux Opérations	753 978,20	185 927,25	616 108,60
TOTAUX	1 007 948,57	398 051,01	852 617,85

3. FOCUS sur les principaux projets d'investissement 2025 : Objet et plan de financement

Les principaux projets d'acquisition d'équipements prévus sur l'exercice 2025

- Restaurant scolaire : Four, cellule de refroidissement, lave-vaisselle, hotte, vaisselier
- Ecole : Remplacement de deux Vidéoprojecteurs, meuble pour la garderie
- Espace public : Débroussailleuse, Récupérateurs d'eau de pluie, remplacement des deux défibrillateurs
- Bâtiment public : acquisition de 2 groupes électrogènes, acquisition d'une autolaveuse
- Mairie : remplacement du serveur informatique

Ces acquisitions sont financées sur fonds propres, par l'autofinancement généré par la Commune.

Les principaux projets de travaux

➤ Accessibilité et changement de la toiture de la salle « Thérèse Rongère »

AR Prefecture

Après une première phase de travaux visant à la rénovation énergétique du bâtiment en 2018, cette deuxième phase vise à moderniser l'intérieur du bâtiment et à le rendre entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un ascenseur. La toiture, actuellement dégradée sera également rénovée.

Financeurs	Dispositif	Montant
Département	Fonds d'intervention Communal	128 000,00 €
Etat	Dotation d'équipement des Territoires Ruraux	116 760,00 €
Région	Bonus Ruralité	98 640,00 €
Commune	Emprunt	171 700,00 €
	TOTAL	515 100,00 €

➤ L'Eglise Saint-Sulpice

Restauration d'œuvres : La Vierge en Majesté, et le tableau de la crucifixion ont été restaurés en 2024, l'harmonium fera lui aussi l'objet d'une restauration en 2025.

Etude de faisabilité concernant la restauration de l'Eglise : Un appel d'offre a été lancé concernant la réalisation de cette étude, qui permettra de déterminer et phaser les travaux à réaliser sur l'Eglise.

Financeurs	Dispositif	Montant
Etat	DRAC - Restauration monument historique	9 903,00
Personnes privées	Dons et Legs en Capital	30 097,00
	TOTAL	40 000,00

➤ Voirie

L'enveloppe allouée permettra notamment la réfection du chemin « Chez Thuillier » par une entreprise de BTP.

Financeurs	Dispositif	Montant
Etat	Dotation d'équipement des Territoires Ruraux	5 600,00 €
Commune	Autofinancement	23 000,00 €
	TOTAL	28 600,00 €

➤ La signalétique du centre-Bourg

Dans le cadre de la labellisation « Petite Cité de Caractère » et afin de valoriser le bourg auprès des visiteurs et des touristes, une signalétique, composée de panneaux directionnels et de plaques informatives, sera installée dans tout le centre-bourg.

Financeurs	Dispositif	Montant
Région	Villages Remarquables	10 000,00 €
Europe	LEADER 63	12 000,00 €
Commune	Autofinancement	17 129,00 €
	TOTAL	39 129,00 €

Encours de la dette du budget principal au 1^{er} janvier 2025 : 362 714,81 €

II LES BUDGETS ANNEXES

AR Prefecture

063-216301028-20250409-NS CA24_BP25-AU
Parallèlement au budget principal que les Communes élaborent, elles peuvent décider d'individualiser la gestion de certains services publics administratifs au sein de budgets annexes.

Publié le 28/04/2025
Concernant les opérations de lotissement, une jurisprudence constante impose également leur suivi au sein d'un budget annexe.

La Commune de Châteldon dispose de 4 budgets annexes :

- 1. Parc locatif communal**
- 2. Bois et Forêts**
- 3. Caisse des écoles**
- 4. Lotissement les Champs**

1. Budget annexe « Parc Locatif Communal »

Le budget annexe Parc Locatif Communal a été créé en 2024 afin d'en identifier le coût à long terme et d'en optimiser la gestion.

Le Parc locatif communal est composé de :

- Locaux à usage d'habitation non meublés (9 maisons ou appartements)
- Garages (3)
- Locations saisonnières meublées, à usage touristique et social (5 gîtes au 1^{er} étage de la mairie, 1 gîte dit « des Vignerons », rue de l'aire)
- Locaux professionnels, et commerciaux (Atelier 3 rue des Ecoles, Boulangerie 2 rue du Jeu de Paume, Surface commercial 3 boulevard des Etats-Unis)

Ce budget permet d'individualiser et de mettre en perspectives les recettes tirées des locations, avec les dépenses liées à la gestion et à l'entretien de ce parc.

	Budget 2024 (primitif+DM)	Compte administratif 2024	Budget primitif 2025
AR Prefecture			
FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
023_Virement à la section d'investissement	43 801,00 €	0,00 €	37 778,00
011_Charges à caractère général	25 865,00	20 599,82	37 400,00
65_Autres charges de gestion courante	200,00	121,57	210,00
66_Charges Financières	5 134,00	4 913,35	5 912,00
TOTAUX	75 000,00	25 634,74	81 300,00
FONCTIONNEMENT - RECETTES			
70_Produits des services, du domaine et vente	0,00	462,00	1 300,00
74_Dotations et participations	0,00	0,00	5000,00
75_Autres produits de gestion courante	75 000,00	65 253,27	75 000,00
TOTAUX	75 000,00	65 715,27	81 300,00
INVESTISSEMENT - DEPENSES			
Dépenses non affectées - Vote par chapitre			
001_Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00	177 399,03
041_Opérations Patrimoniales	12 678,60	12 678,60	0,00
16_Emprunts et dettes assimilées	30 621,00	30 610,52	31 181,00
21_Immobilisations corporelles	6 000,00	5 846,40	20 177,50
23_Immobilisations en cours	0,00	210,00	0,00
27_Autres immobilisations financières	608,00	607,64	0,00
Dépenses affectées - Vote par opération			
10_13 rue du Jeu de Paume	44 887,00	44 498,33	0,00
11_3 Boulevard des Etats-Unis	140 631,00	140 623,19	0,00
12_Etude 5 rue Clément Dassaud	25 620,00	25 620,00	0,00
TOTAUX	261 045,60	260 694,68	228 757,53
INVESTISSEMENT - RECETTES			
Recettes non affectées -Vote par chapitre			
10_Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	40 080,53
021_Virement de la section de fonctionnement	43 801,00		37 778,00
041_Opérations Patrimoniales	12 678,60	12 678,60	0,00
16_Emprunts et dettes assimilées	60 000,00	60 538,00	
21_Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00
Recettes affectées - Vote par Opérations			
10_13 rue du Jeu de Paume	26 000,00	10 079,05	17 333,00
11_Cellule commerciale 3 Boulevard des Etats-Unis	101 486,00	0,00	101 486,00
12_Etude 5 rue Clément Dassaud	17 080,00	0,00	17 080,00
TOTAUX	261 045,60	83 295,65	228 757,53

Encours de la dette du budget annexe « Parc Locatif » au 1^{er} janvier 2025 : 212 437,08 €

2. Budget annexe « Bois et Forêts »

Le Budget Bois et Forêt est voté en 2021, assujetti à la TVA, les montants sont votés hors taxe. Il retrace toutes les dépenses et recettes liées aux projets de préservation de la « ceinture verte » et de développement de la forêt communale.
063-216301028-20250409-NS_CA24_BP25-AU
Publié le 29/04/2025

	BP + DM 2024	CA 2024	BP 2025
FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
011_Charges à caractère général	19 442,23	10 874,84	16 300,00
012_Charges de personnel et assimilés	60 000,00	60 000,00	31 000,00
023_Virement à la section d'investissement	53 277,89		38 769,81
042_Operation d'ordre de transfert entre sections	0,00	32 500,00	0,00
65_Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	9 000,00
66_Charges financières	12 790,00	11 777,02	12 676,00
TOTAUX	145 510,12	115 151,86	107 745,81
FONCTIONNEMENT - RECETTES			
002_Résultat de fonctionnement reporté	80 010,12	80 010,12	19 745,81
70_Produits des services, du domaine et ventes div.	65 500,00	38 100,00	65 000,00
75_Autres produits de gestion courante	0,00	23 000,00	23 000,00
77_Produits spécifiques	0,00	32 500,00	0,00
<i>Constatation des recettes réelles des cessions</i>			
TOTAUX	145 510,12	173 610,12	107 745,81
INVESTISSEMENT - DEPENSES			
001_Solde d'exécution de la sec. D'investissement reporté	0,00	0,00	38 712,45
16_Emprunts et dettes assimilées	4 272,00	4 271,78	4 418,00
21_Immobilisations corporelles	310 000,00	178 996,88	144 390,81
27_Autres immobilisations financières	8 421,00	8 420,60	8 661,00
TOTAUX	322 693,00	191 689,26	196 182,26
INVESTISSEMENT - RECETTES			
001_Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	106 135,11	106 135,11	0,00
021_Virement de la section de fonctionnement	53 277,89		38 769,81
024_Produits des cessions d'immobilisation	80 000,00		108 700,00
040_Operation d'ordre de transfert entre sections <i>(transfert des recettes des cessions immo et Plus-values)</i>	0,00	32 500,00	0,00
10_Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00	0,00	38 712,45
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>			
13_Subventions d'investissement - Fonds verts	43 280,00	6 492,00	10 000,00
16_Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
21_Immobilisation corporelles	0,00	68,91	0,00
TOTAUX	322 693,00	145 196,02	196 182,26

➤ CHIFFRES CLEFS

La ceinture verte se compose de plus de 3000 parcelles sur 186 hectares, la Commune est déjà propriétaire de 40 hectares, et projette d'en acquérir 50 en 2025 (accords des propriétaires obtenus)

La forêt est présente sur près de 1450 hectares du territoire communal. La Commune est déjà propriétaire de 120 hectares et projette d'en acquérir 89 en 2025 (accords des propriétaires obtenus)

3. Budget annexe « Caisse des Ecoles »

Ce budget ne présente qu'une section de fonctionnement qui permet de retracer les dépenses et recettes liées à la pédagogie sur le temps scolaire et pris en charge par la Commune : Matériel pédagogique, abonnement photocopieur et télécommunication, sorties et voyages scolaires. Il permet de retracer l'utilisation de la dotation versée par l'élève par la municipalité.
Publié le 29/04/2025
Cette dernière s'élève pour 2025 à 166 € par élève, sur un effectif de 48 écoliers.

Résultat 2024 : 1 328.91 €

Budget primitif 2025 : 9 328.91 €

4. Budget annexe « Lotissement les Champs

Les opérations immobilières de lotissement sont obligatoirement gérées dans un budget annexe. Ce budget est assujetti à la TVA et voté hors taxe.

S'agissant d'une comptabilité dite de stock :

- les recettes des ventes de terrains aménagés sont comptabilisées en Fonctionnement,
- Le résultat de fonctionnement excédentaire ne donne pas lieu à affectation du résultat comme pour les autres budgets.

Résultat de clôture 2024 : 8 687.73 €

Fonctionnement : 90 104,89 €

Investissement : - 81 417.76 €

Budget Primitif 2025 : 212 868.65 €

Fonctionnement : 111 878.89 €

Investissement : 100 989.75 €

Chiffres clés :

En 2024, Cession des lot n°11 et n°1 pour une recette totale de 48 690 € HT

En 2025, Prévision de vente d'1 lot et de la parcelle AB 417, 15 000 € HT

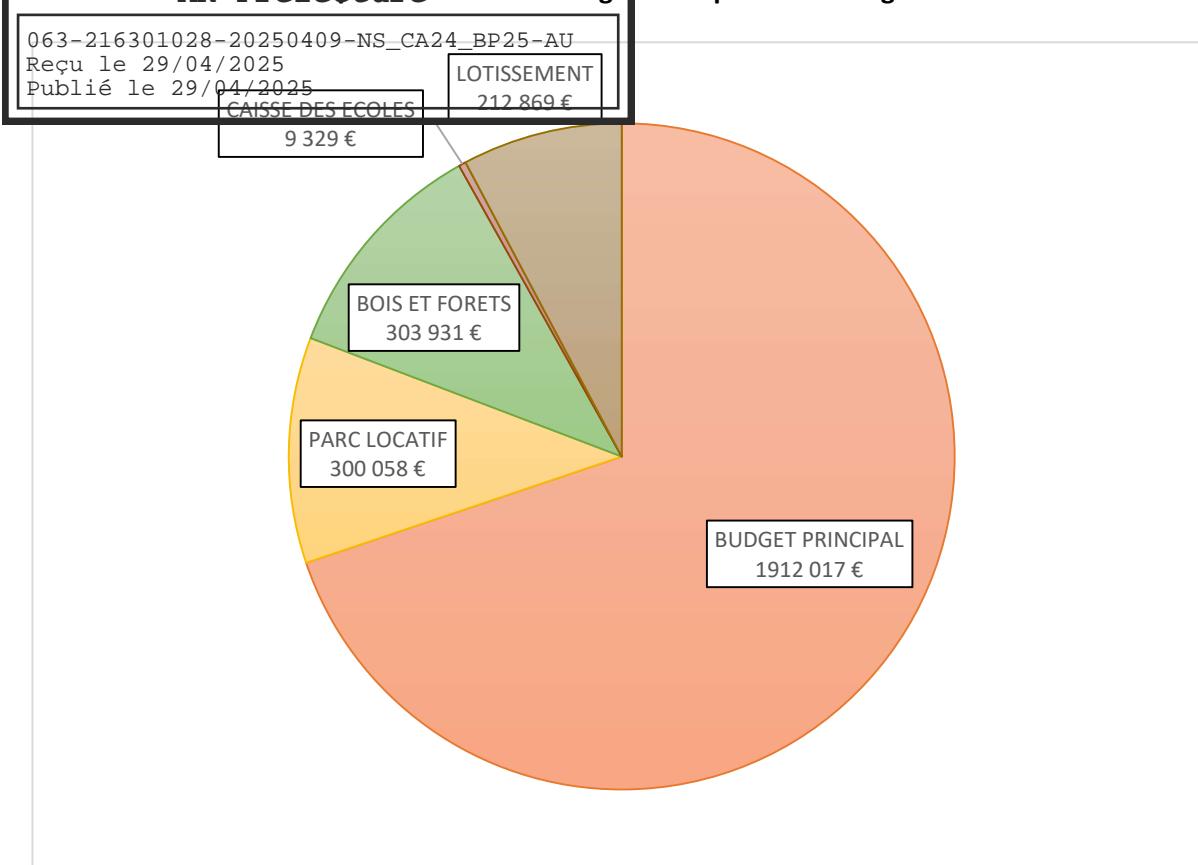
Les principales dépenses sont celles relatives au remboursement de la dette :

Intérêt 3 387 € / Capital, 16 185 €

Encours de la dette du budget annexe Lotissement au 1^{er} janvier 2025 : 208 792,53 €

III. SYNTHESE

➤ **BUDGET 2025, répartition entre le budget Principal et ses budgets annexes**



➤ **BUDGET 2025, répartition entre l'investissement et le fonctionnement (tous budgets confondus)**

